

quand il y a de la tempête, le sable se dépose dans le lac en si grande quantité que l'embouchure du creek est presque obstruée. Le poste de la baie d'Hudson et la mission de Pine-Creek font tout leur transport par bateau, et si la drague du lac Winnipegosis était envoyée deux fois par an pendant une semaine, cela donnerait des facilités de transport pour la compagnie de la baie d'Hudson, pour la population de la région et pour l'école indienne.

L'hon. M. PUGSLEY: Je me souviens d'avoir reçu une requête de la mission des Indiens et de quelques marchands demandant que l'on fasse du dragage à Pine-Creek. Je l'ai fait parvenir, comme d'habitude, à l'ingénieur ordinaire, mais je n'ai pas encore vu son rapport.

M. MEIGHEN: Le ministre se souviendra d'un chenal creusé par son département dans la rivière Assiniboine, près de Portage-du-Rat, en 1908, et dont le travail a cessé le jour après l'élection. Ce travail est-il achevé?

L'hon. M. PUGSLEY: Je crois que les travaux sont terminés. Tout ce qui avait été décidé a été fait et j'ai entendu dire que l'ouvrage était très réussi.

M. MEIGHEN: Le ministre se souviendra aussi que l'été dernier, à la suite d'une requête que je lui ai remise de la part de certains pétitionnaires, il a fait étudier, par un ingénieur, la possibilité de creuser un chenal un peu plus bas dans la rivière. Il se souviendra que je lui ai dit que son ingénieur avait fait des recherches avec autant d'empressement au sujet de l'opinion politique de ceux qui devaient bénéficier des travaux, qu'au sujet de la réelle utilité de l'entreprise et qu'après avoir obtenu des renseignements peu favorables il avait émis l'avis qu'un travail de ce genre ne soit pas fait. J'ai donné le nom au ministre à cette époque et il m'a promis de s'en occuper. Le ministre voudrait-il dire quel est son rapport?

L'hon. M. PUGSLEY: Je ne me souviens pas de cette circonstance, mais mon honorable ami ayant attiré mon attention, je vais voir s'il existe quelque communication à ce propos. Certainement, j'aimerais à connaître le nom de l'ingénieur.

M. MEIGHEN: Je lui ai donné le nom.

L'hon. M. PUGSLEY: Était-ce un ingénieur civil et était-il attaché au département?

M. MEIGHEN: Je sais qu'il a été très civil à l'égard des personnes qu'il a rencontrées là-bas. Son nom était M. Stevens. J'ignore quels sont ses titres professionnels, mais il me semble qu'ils sont surtout politiques.

L'hon. M. PUGSLEY: Il y a un M. Stevens dans le bureau à Winnipeg.

M. SPROULE: Le ministre peut-il me dire combien on a utilisé de dragues l'été dernier à Port-Arthur et combien elles ont extrait de verges cubes de déblais?

L'hon. M. PUGSLEY: Il y avait sept dragues différentes dans la flottille de la Great Lakes Dredging Company. Je ne crois pas que je puisse donner la quantité de matériaux extraits par chaque drague, mais je vais les demander. Cela ferait-il quelque chose si je lui donnais les chiffres quand viendront mes crédits? Sans doute, cela se trouve dans le rapport de l'auditeur général, mais j'en ferai faire le résumé pour lui.

M. SPROULE: Ce ne serait pas dans le rapport de l'auditeur général pour l'année courante.

L'hon. M. PUGSLEY: Non. Je les ferai établir pour cette année autant qu'il sera possible de le faire avec les relevés.

M. SPROULE: Je voudrais les avoir, car j'ai quelques observations à faire à ce propos. Cela se rapporte à un sujet que j'ai discuté assez longuement l'an dernier. Si je m'en souviens bien, les sommes votées pour le dragage à Port-Arthur ont été dépassées par une dépense supplémentaire de —était-ce \$400,000 ou \$600,000?

L'hon. M. PUGSLEY: Je ne me souviens pas du montant, mais il était considérable.

M. SPROULE: C'était presque \$2 pour chaque dollar voté. Le Parlement a un but en votant de l'argent. Son but est de voter assez pour les nécessités de chaque entreprise particulière et pourtant de ne pas trop accorder. Le ministre est supposé avoir des renseignements suffisants pour le justifier de proposer au conseil privé qu'un crédit d'une somme donnée soit voté pour un travail spécial et le crédit est censé être suffisant pour les travaux de l'année. C'est ce qui a été fait dans ce cas, mais la dépense a dépassé de \$400,000 ou \$600,000 ce qui avait été voté. C'est un système très dangereux, très imprudent et absolument irrégulier. Le ministre ne pouvait pas le justifier en s'appuyant sur l'urgence des travaux. Ce n'était pas non plus parce que le Parlement était peu disposé à lui accorder le montant qu'il demandait pour faire ces travaux, parce que le Parlement ne le lui a pas refusé, et autant que je puis m'en rendre compte, personne n'aurait fait d'objection si le ministre avait demandé le double de la somme qui a été dépensée cette année. Il y a eu quelque chose d'irrégulier de la part du Gouvernement ou des employés du département, sans quoi ils auraient eu des données plus précises relativement au montant nécessaire. Mais nous avons cet exemple d'un système très irrégulier et dangereux, employé par le Gouvernement pour dépenser presque deux fois le montant des cré